

**Séance du 5 avril 2023**

Date de convocation : 31 mars 2023

**Membres en exercice** : 11 Le cinq avril deux mil vingt-trois à, vingt heures cinq minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Frédérique DUC, maire.

**Membres présents** : 10 Mesdames Sophie DUC, Frédérique DUC, Alice TOURREILLE, Laëtitia ODILE et Anne-Laure CLOS-ARCEDUC  
Messieurs Ludovic BARBONI, Cédric BOIRON  
Robert BURDIN, Nicolas BAUVY et Didier ORTHOLLAND

**Membres absents** : 0

**Membre représenté** : 1 James BLANC a donné pouvoir à Cédric BOIRON

**Secrétaire de séance** : Cédric BOIRON

Abstention 0 Pour : 11 Contre : 0

**N°015-2023 Objet : Demande de subvention au titre du fonds VERT (Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires)**

Madame le maire expose aux conseillers municipaux :

Le secteur du bâtiment représente en France 44 % de l'énergie consommée, et les collectivités contribuent à plus de 12 % des émissions nationales de gaz à effet de serre. La loi ELAN impose d'ici 2030 une diminution de 40 % des consommations d'énergie à l'ensemble des bâtiments tertiaires dont la surface dépasse 1 000 m<sup>2</sup>. Cette diminution doit même atteindre 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050. La réduction de la consommation d'énergie devra intervenir à l'aide de travaux de rénovation. Le respect de cette exigence induit donc des besoins massifs pour le parc public, qui va devoir accélérer considérablement sa transition.

Le remplacement de la porte d'entrée de l'école entre dans ce dispositif.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** le dossier de demande de subvention,
- **Approuve** le montant des travaux pour un montant total de 6 676,30 € H.T.
- **Autorise** madame le maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds VERT (Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) auprès de la préfecture
- **Autorise** madame le maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Le secrétaire de séance  
Cédric BOIRON



Le maire,  
Frédérique DUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20230405-200-2023-DE015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

